



L'emblématique Hôtel Palais de la Méditerranée de Nice entre dans une nouvelle ère

**Un monument Art Déco centenaire sur la mythique Promenade
des Anglais rejoint The Unbound Collection by Hyatt**



CHICAGO (4 juin 2026) – Hyatt Hotels Corporation (NYSE : H) annonce aujourd'hui l'intégration de l'Hôtel Palais de la Méditerranée en tant que nouveau membre de la marque The Unbound Collection by Hyatt en France. Situé le long de la légendaire Promenade des Anglais de Nice, cet hôtel historique s'impose comme une réinterprétation du glamour de la Riviera, où patrimoine Art Déco, lumière méditerranéenne et design contemporain se rencontrent.

Avec vue sur la Baie des Anges, à quelques pas du Vieux-Nice, des célèbres marchés du Cours Saleya et de la Place Masséna, l'Hôtel Palais de la Méditerranée occupe depuis près d'un siècle une place à part dans l'imaginaire culturel de la Côte d'Azur. Inauguré à l'origine en 1929, à l'âge d'or du tourisme sur la Riviera, ce monument emblématique entame aujourd'hui un nouveau chapitre, soigneusement restauré et réinventé pour une nouvelle génération de voyageurs.

En rejoignant The Unbound Collection by Hyatt, l'hôtel s'inscrit dans un portefeuille mondial de propriétés indépendantes définies par leur individualité, leur caractère et des expériences riches en histoire. De l'Hôtel du Louvre à Paris au Georgian de Los Angeles, chaque établissement de la collection reflète un sens distinct du lieu et une identité culturelle propre.

« The Unbound Collection by Hyatt, c'est avant tout des lieux dotés d'une âme singulière, des hôtels débordants d'histoires, tout en restant résolument actuels. L'Hôtel Palais de la Méditerranée en est l'un des exemples les plus aboutis. De sa façade Art Déco iconique à ses intérieurs fraîchement réinventés aux inspirations méditerranéennes, l'hôtel est plein de personnalité, ce qui en fait un ajout idéal à The Unbound Collection by Hyatt, alors que nous célébrons cette année le 10e anniversaire de la collection.» – Tamara Lohan, Global Brand Leader – Luxury, Hyatt

Un hôtel historique résolument tourné vers l'avenir

Derrière la façade classée du début du XXe siècle, construite par les architectes père et fils Charles et Marcel Dalmas et reconnue monument historique, l'Hôtel Palais de la Méditerranée offre une proposition résolument contemporaine, grâce à la vision créative transformatrice de la décoratrice d'intérieur Linda Boronkay. Puisant dans l'histoire de la French Riviera, Boronkay a réinterprété le patrimoine Art Déco de l'hôtel à travers un prisme résolument moderne, en s'inspirant des éléments naturels du littoral méditerranéen. Il en résulte 173 chambres et suites baignées de soleil, dont 28 suites d'exception, qui instaurent un dialogue harmonieux entre mer et ciel. Des courbes enveloppantes, des matières sensorielles et une douce palette de tons pastels se combinent pour créer une atmosphère d'élégance décontractée.

La nouvelle scène gastronomique de la Riviera

Le restaurant ZOUZOU fait revivre l'âge d'or de la Riviera à travers un superr club glamour et animé, inspiré du patrimoine du mythique Palais de la Méditerranée. Mêlant élégance méditerranéenne et vitalité contemporaine, le restaurant capte l'esprit de la scène sociale légendaire de la Côte d'Azur dans un cadre à la fois sophistiqué et vivant, avec vue sur la mer Méditerranée.

Des apéritifs au coucher du soleil aux cocktails en fin de soirée, la terrasse en rooftop offre des vues panoramiques sur la Baie des Anges, créant un décor d'atmosphère propice à la musique, aux cocktails et aux soirées inoubliables sur la Riviera.

Glamour au bord de la piscine et bien-être

Les piscines intérieure et extérieure de l'hôtel offrent deux expressions distinctes de la vie à la Riviera. À l'extérieur, la terrasse de la piscine fait face à la Baie des Anges, alliant vues sur la mer et élégance désinvolte depuis longtemps associée à la Côte d'Azur. La piscine intérieure chauffée offre quant à elle un refuge plus intimiste, inspiré du caractère intemporel et de la sérénité de l'hôtel.

Les espaces de bien-être et de remise en forme adjacents associent mouvement, relaxation et ressourcement, à travers un centre de fitness, un sauna et un hammam conçus pour accompagner le rythme plus lent de la vie côtière.

Des réunions d'exception sur la Riviera

Avec plus de 1 700 mètres carrés d'espaces événementiels donnant sur la Méditerranée, l'Hôtel Palais de la Méditerranée offre un cadre saisissant pour des événements imprégnés de l'esprit de la Riviera. En son cœur, le grand Salon Riviera peut accueillir jusqu'à 936 personnes en configuration théâtre, sous de hauts plafonds baignés de lumière naturelle.

Des conférences internationales et défilés de mode aux célébrations et événements privés, la collection de salons et d'espaces de réunion de l'hôtel allie grandeur et caractère, le tout dans le prolongement du littoral légendaire de Nice.



« Réimaginer l'Hôtel Palais de la Méditerranée est un privilège extraordinaire. Cet édifice est ancré dans l'identité même de Nice, et nous avons tout mis en œuvre pour honorer son héritage tout en créant quelque chose d'entièrement nouveau. Depuis la Promenade des Anglais, nos clients se trouvent au cœur de tout ce que cette ville a à offrir, et nous avons hâte de les accueillir. » – Julien Renetaud, General Manager, Hôtel Palais de la Méditerranée.

Une année charnière pour The Unbound Collection by Hyatt

L'ouverture de l'Hôtel Palais de la Méditerranée s'inscrit dans une série de récentes additions à The Unbound Collection by Hyatt, témoignant de l'accent croissant mis par Hyatt sur son portefeuille d'hôtellerie de luxe et de l'engagement de la marque en faveur d'expériences de voyage véritablement exceptionnelles à travers le monde. L'Hôtel Palais de la Méditerranée rejoint ainsi des établissements tels que The Georgian à Santa Monica, en Californie, rouvert en mars 2026, et Kennedy 89, une retraite urbaine moderniste à Francfort, en Allemagne.

Célébrant son 10e anniversaire en 2026, The Unbound Collection by Hyatt est une vitrine en constante expansion pour les voix les plus singulières de l'hôtellerie mondiale, soutenue par les avantages exclusifs liés à l'appartenance au programme World of Hyatt.

Le terme « Hyatt » est utilisé dans ce communiqué pour désigner, par commodité, Hyatt Hotels Corporation et/ou une ou plusieurs de ses filiales.

À propos de The Unbound Collection by Hyatt

Bien plus qu'une simple compilation d'hôtels indépendants et uniques en leur genre, The Unbound Collection by Hyatt est une sélection pensée d'histoires qui méritent d'être collectionnées. Qu'il s'agisse d'un chef-d'œuvre moderne, d'un joyau historique ou d'un havre de ressourcement, chaque établissement offre des environnements et des expériences stimulantes qui inspirent les voyageurs en quête d'un service d'exception.

Pour consulter la liste complète des hôtels de la collection, rendez-vous sur unboundcollection.hyatt.com.

Suivez @UnboundxHyatt sur Facebook et Instagram et taguez vos photos avec #UnboundxHyatt.

À propos de Hyatt Hotels Corporation :

Hyatt Hotels Corporation, dont le siège social est situé à Chicago, est un leader mondial de l'hôtellerie guidé par son objectif : prendre soin des gens afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Au 31 mars 2026, le portefeuille de la Société comprenait plus de 1 500 hôtels et établissements tout compris, répartis dans 83 pays, sur six continents. L'offre de la Société comprend des marques dans le Portefeuille Luxury, dont Park Hyatt®, Alila®, Miraval®, Impression by Secrets, et The Unbound Collection by Hyatt® ; le Portefeuille Lifestyle, dont Andaz®, Thompson Hotels®, The Standard®, Dream® Hotels, The StandardX®, Breathless Resorts & Spas®, JdV by Hyatt®, Bunkhouse® Hotels, et Me and All Hotels ; la Collection Inclusive, dont Zoëtry® Wellness & Spa Resorts, Hyatt Ziva®, Hyatt Zilara®, Secrets® Resorts & Spas, Dreams® Resorts & Spas, Hyatt Vivid® Hotels & Resorts, Bahia Principe Hotels & Resorts, Alua Hotels & Resorts®, et Sunscape® Resorts & Spas ; le Portefeuille Classics, dont Grand Hyatt®, Hyatt Regency®, Destination by Hyatt®, Hyatt Centric®, Hyatt Vacation Club®, et Hyatt® ; ainsi que le Portefeuille Essentials, dont Caption by Hyatt®, Unscripted by Hyatt, Hyatt Place®, Hyatt House®, Hyatt Studios®, Hyatt Select, et UrCove. Les filiales de la Société gèrent le programme de fidélité World of Hyatt®, les services de gestion des destinations ALG Vacations®, Mr & Mrs Smith™, Unlimited Vacation Club®, Amstar® DMC ainsi que les services technologiques Trisept Solutions®. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.hyatt.com.

Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, qui ne constituent pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations portent notamment sur les plans et stratégies de la Société, ses perspectives, le nombre d'établissements qu'elle prévoit d'ouvrir à l'avenir, le calendrier et le versement prévus de dividendes, les perspectives de la Société pour 2026, incluant la croissance attendue du RevPAR des hôtels à l'échelle du système, la croissance nette du nombre de chambres, le résultat net, les commissions brutes, les charges générales et administratives ajustées, l'EBITDA ajusté, les dépenses d'investissement et le flux de trésorerie disponible ajusté, les retours en capital attendus pour les actionnaires, les performances financières, les événements futurs ou envisagés, ainsi que des risques connus et inconnus difficiles à anticiper. En conséquence, les résultats, performances ou réalisations réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Dans certains cas, vous pouvez identifier des déclarations prospectives par l'utilisation de termes tels que « peut », « pourrait », « s'attend à », « entend », « prévoit », « cherche à », « anticipe », « croit », « estime », « prédit », « potentiel », « continue », « probable », « va », « devrait » et leurs variantes ou expressions similaires, ou la forme négative de ces termes ou d'expressions similaires. Ces déclarations prospectives reposent nécessairement sur des estimations et des hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société et sa direction, sont par nature incertaines. Les facteurs susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre les résultats réels et les attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter : l'incertitude économique générale sur les principaux marchés mondiaux et une dégradation des conditions économiques mondiales ou une faible croissance économique ; le rythme et la cadence de la reprise économique après les ralentissements ; les contraintes et interruptions des chaînes d'approvisionnement mondiales, la hausse des coûts de main-d'œuvre et de matériaux dans la construction, ainsi que les augmentations de coûts dues à l'inflation ou à d'autres facteurs qui pourraient ne pas être entièrement compensés par les hausses de revenus dans nos activités ; les risques affectant les segments de l'hôtellerie de luxe, des resorts et des établissements tout compris ; les niveaux de dépenses dans les segments affaires, loisirs et groupes, ainsi que la confiance des consommateurs ; les baisses du taux d'occupation et du tarif journalier moyen ; la visibilité limitée sur les réservations futures ; la perte de personnel clé ; les conditions politiques et géopolitiques nationales et internationales, notamment les troubles politiques ou civils ou les modifications des politiques commerciales ; l'impact des politiques tarifaires mondiales ou des réglementations ; les sanctions économiques ou autres restrictions gouvernementales susceptibles de limiter notre capacité à exercer nos activités ou à recevoir des paiements ; les hostilités, ou la crainte d'hostilités, y compris le conflit militaire en cours au Moyen-Orient et les perturbations liées à la sécurité au Mexique, ainsi que les attentats terroristes ou autres actes de violence affectant les voyages ; les accidents liés aux voyages ; les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, les événements météorologiques et climatiques tels que les ouragans, tremblements de terre, tsunamis, tornades, sécheresses, inondations, incendies de forêt, marées noires, incidents nucléaires et pandémies ou maladies contagieuses mondiales, ou la crainte de tels événements ; l'impact des avis de voyage émis par les gouvernements, des fermetures d'espaces aériens ou des suspensions de vols sur les arrivées internationales et les réservations hôtelières dans les régions concernées ; notre capacité à atteindre les niveaux de bénéfices d'exploitation spécifiés dans les hôtels soumis à des tests de performance ou à des garanties en faveur de nos propriétaires tiers ; l'impact des rénovations et réaménagements d'hôtels ; les risques liés à nos plans d'allocation du capital, à notre programme de rachat d'actions et aux versements de dividendes, notamment une réduction, suppression ou suspension des rachats ou des dividendes ; la nature saisonnière et cyclique des activités immobilières et hôtelières ; les modifications des accords de distribution, notamment via les intermédiaires de voyage en ligne ; les évolutions des goûts et préférences de nos clients ; les relations avec les collaborateurs et les syndicats, ainsi que les modifications du droit du travail ; la situation financière de nos propriétaires tiers, franchisés et partenaires de coentreprise hôtelière, et nos relations avec eux ; l'éventuelle incapacité des propriétaires tiers, franchisés ou partenaires de développement à accéder aux capitaux nécessaires au financement des opérations courantes ou à la mise en œuvre de nos plans de croissance ; les risques liés aux acquisitions et cessions potentielles et notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions réalisées aux opérations existantes ou à réaliser les synergies anticipées ; l'échec à mener à bien des transactions envisagées, notamment en raison du non-respect des conditions de clôture ou de l'absence des approbations requises ; notre capacité à maintenir un contrôle interne efficace sur l'information financière et les procédures de contrôle de la communication ; les baisses de valeur de nos actifs immobiliers ; les résiliations imprévues de nos contrats de gestion, de services hôteliers ou de franchise ; les modifications du droit fiscal fédéral, étatique, local ou étranger ; la hausse des taux d'intérêt, des salaires et des autres coûts d'exploitation ; les fluctuations des taux de change ou les restructurations monétaires ; les risques liés à l'introduction de nouveaux concepts de marques, notamment le manque d'acceptation de nouvelles marques ou innovations ; la volatilité générale des marchés de capitaux et notre capacité à y accéder ; les évolutions de l'environnement concurrentiel dans notre secteur, la consolidation du secteur et les marchés sur lesquels nous opérons ; notre capacité à développer avec succès le programme de fidélité World of Hyatt et à gérer le programme d'adhésion payante Unlimited Vacation Club ; les incidents cybernétiques et les défaillances des systèmes d'information ; les issues des procédures judiciaires ou administratives ; les violations des réglementations ou des lois relatives à nos activités de franchise et de licence ainsi qu'à nos opérations internationales ; ainsi que d'autres risques évoqués dans les documents déposés par la Société auprès de la SEC, notamment les rapports annuels sur formulaire 10-K et les rapports trimestriels sur formulaire 10-Q, disponibles auprès de la SEC. Toutes les déclarations prospectives attribuables à la Société ou aux personnes agissant en son nom sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les mises en garde énoncées ci-dessus. Nous vous mettons en garde contre toute confiance excessive accordée à ces déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, de nouvelles informations ou des événements futurs, des changements d'hypothèses ou d'autres facteurs affectant les déclarations prospectives, sauf dans la mesure requise par la loi applicable. Si nous mettons à jour une ou plusieurs déclarations prospectives, aucune déduction ne devra être faite quant à la réalisation de mises à jour supplémentaires concernant celles-ci ou d'autres déclarations prospectives.